

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réaction de l'UMQ au budget provincial Quelques mesures positives mais encore en attente pour les infrastructures

Québec, le 19 mars 2009 – Pour l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le budget 2009-2010 présenté aujourd'hui contient quelques annonces positives pour le milieu municipal québécois, mais demeure muet quant à la mise en œuvre des mesures prévues pour les investissements dans les infrastructures. L'UMQ rappelle que les municipalités québécoises ont un inventaire de plus de 4 milliards \$ de projets municipaux prêts à démarrer, projets qui relanceraient l'économie et permettraient la création de milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec.

« Ce budget contient de bonnes mesures pour les municipalités, mais nous aurions aimé entendre la ministre des Finances nous annoncer l'accélération des investissements prévus au programme Chantiers Canada et une plus grande flexibilité dans les programmes permettant d'agir rapidement. Pour répondre à la diversité des besoins, il est nécessaire d'injecter des sommes significatives aux infrastructures socioéconomiques. Nous réitérons l'urgence que le gouvernement fédéral et celui du Québec signent les ententes pour la mise en œuvre de ce programme sans lesquelles l'argent promis en 2007 ne pourra être investi », a déclaré le président de l'UMQ et maire de Maniwaki, M. Robert Coulombe.

Certaines mesures répondent cependant aux recommandations que l'UMQ avait soulevées dans son mémoire prébudgétaire, notamment pour la gestion des matières résiduelles, l'occupation et l'habitation du territoire, la forêt, le développement local et régional et l'habitation.

Gestion des matières résiduelles

L'UMQ se réjouit que le gouvernement ait répondu favorablement à sa demande d'un nouveau programme consacré à des installations de valorisation des matières organiques par digestion anaérobie, qui permettra de transformer les déchets organiques en énergie. Le gouvernement du Québec annonce des investissements totaux de 500 millions \$, incluant la participation du gouvernement fédéral et des municipalités. L'UMQ offre sa collaboration au ministère de l'Environnement pour élaborer les modalités de mise en œuvre de ce programme, qui contribuera à l'atteinte des objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles. Par contre, le fonds de stabilisation pour les centres de tri proposé par l'UMQ comme mesure urgente pour répondre à la crise de liquidités de ceux-ci ne trouve pas d'écho dans ce budget.

Occupation et habitation du territoire - Forêt

Autre réponse aux demandes de l'UMQ, l'annonce d'un investissement supplémentaire de 65 millions \$ sur deux ans au plan de soutien à l'industrie forestière est une mesure positive, qui permettra à un plus grand nombre d'entreprises, dont des entreprises de plus petite taille, d'obtenir une aide financière pour la réalisation de projets d'investissement ou de modernisation. La reconduction d'un an du programme de mise en valeur de la forêt est une autre bonne nouvelle, d'ici la mise en place d'un régime structurant. Les autres mesures annoncées pour le soutien à ce secteur sont aussi encourageantes.

Développement local et régional

En réponse à la demande de l'UMQ, le report de deux ans pour le remboursement de la dette des CLD, évaluée à quelque 145 millions \$, leur permettra, dans le contexte économique actuel, de renforcer leur capacité d'intervention en développement local. L'ajout de 60 millions \$ au programme FIER-régions apportera une bouffée d'air frais à plusieurs régions dynamiques. Il n'y a cependant pas de nouvelles mesures pour les territoires en difficulté. Par ailleurs, le transport collectif bénéficiera de fonds dédiés, au même titre que les routes. Reste à voir si cela apportera un financement supplémentaire dans les prochaines années.

Habitation

L'UMQ demandait de reconduire à long terme le programme AccèsLogis afin de permettre aux municipalités de mieux planifier la réalisation de projets de logements coopératifs et sans but lucratif en fonction de leurs besoins. Le gouvernement a répondu positivement en annonçant un investissement supplémentaire de 200 millions \$ et la construction de 3 000 unités de logement additionnelles. L'Union applaudit aussi les mesures consacrées à certains programmes de rénovation et d'adaptation de domicile, et à celui « Municipalités amies des aînées » pour financer des projets locaux visant à améliorer la sécurité et la qualité de vie des aînés.

Diversification des revenus

« Les municipalités sont affectées par la crise économique et pourtant, elles déploieront, à même leurs budgets, d'importants efforts d'investissements dans les infrastructures au cours des prochaines années. Dans ce contexte, la diversification de leurs sources de revenus est une nécessité pour assurer la qualité de vie des citoyens et citoyennes. J'entends consacrer à cet objectif toute l'attention qu'il mérite au cours des prochains mois, car il en va de la survie des services municipaux », a ajouté Robert Coulombe.

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de contribuer au progrès et à la promotion de municipalités démocratiques, dynamiques et performantes, dédiées au mieux-être des citoyens. La structure de l'UMQ, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, villes d'agglomération, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de 5 millions de citoyennes et de citoyens.

-30-

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany
Directeur des communications
Tél. : 514 282-7700, poste 265
Cellulaire : 514 910-7272
fsormany@umq.qc.ca